



**LE CONSEIL D'ADMINISTRATION DE CIMENTS FRANÇAIS
DÉSIGNE LE CABINET FINEXSI EN TANT QU'EXPERT
INDÉPENDANT POUR ÉVALUER L'OFFRE PUBLIQUE D'ACHAT
SIMPLIFIÉE ANNONCÉE PAR ITALCEMENTI**

Paris, le 12 mars 2014 – Le conseil d'administration de Ciments Français, réuni ce jour à la suite de l'annonce le 6 mars par Italcementi de son projet d'offre publique d'achat simplifiée visant les titres de Ciments Français, a pris acte de la proposition du comité des administrateurs indépendants de la société de désigner le cabinet FINEXSI en qualité d'expert indépendant chargé d'établir un rapport sur les conditions financières de l'offre, et a en conséquence ratifié cette proposition.

Le cabinet FINEXSI, désigné en application des dispositions de l'article 261-1 du Règlement général de l'Autorité des marchés financiers, accomplira sa mission sous la supervision du comité des administrateurs indépendants de Ciments Français conformément aux meilleures pratiques en matière de gouvernance.

Le rapport de l'expert indépendant figurera dans la note d'information en réponse de Ciments Français qui sera soumise au visa de l'Autorité des marchés financiers.

SUR INTERNET : www.cimfra.com et www.italcementigroup.com

Ciments Français
Relations presse
Tél : + 33 (0)1 42 91 76 87

Ciments Français
Relations Investisseurs
Tél : +33 (0)1 42 91 76 76

Image Sept
Anne-France Malrieu
Tél : + 33 (0)1 53 70 74 66 / +33 (0)6 89 87 61 18
Estelle Guillot-Tantay
Tél : +33(0)1 53 70 74 93 / +33(0)6 87 60 49 58